

Tout gouvernement, et surtout le nôtre, doit s'efforcer d'améliorer les conditions matérielles de vie de la population et d'assurer une meilleure répartition des produits alimentaires, du travail et des richesses. Qu'on ne vienne pas nous dire en fin de compte que nous ne faisons que légaliser des pratiques courantes. C'est là du pragmatisme au dernier degré et cela est tout à fait vil et indigne de mention, indigne des représentants et indigne de la Chambre. Une théorie de ce genre pourrait donner lieu à des moyens extrêmes, par exemple la certification des armes à feu, l'usage aveugle de ces armes et nous assisterions alors à des assassinats et à des meurtres sans nombre. Jusqu'où peut donc aller notre pragmatisme?

La solution au problème que pose la pauvreté, monsieur l'Orateur, crève les yeux. Nous devons accroître l'approvisionnement en denrée alimentaires et le nombre d'emplois, non pas réduire le chiffre de la population. Par conséquent, monsieur l'Orateur, comme je ne tiens pas à démontrer ce qui est l'évidence même, dans la pratique, en principe et en toute conscience je m'oppose à ce bill.

M. Charles J. M. Willoughby (Kamloops): Monsieur l'Orateur, si j'appuie cette motion, c'est que je veux appuyer l'amendement. J'estime que la loi telle qu'elle existe présentement constitue une grave hypocrisie. La loi dans sa forme actuelle n'est pas appliquée, ce qui rend l'hypocrisie encore plus manifeste. A mon avis, ce bill met en jeu une grande question nationale: il touche l'application de la loi et le respect de l'ordre non seulement à ce sujet, mais à l'égard des autres lois, puisqu'on en arrive en général au mépris des lois.

Le présent bill a aussi des répercussions internationales. Le préopinant a fait une remarque très judicieuse en disant que nos fonctions dans le pays incluent la répartition des vivres. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans le détail de ce sujet, mais je me demande si le préopinant sait que la population mondiale d'aujourd'hui atteint presque trois milliards, que quatre morts sur cinq dans le monde d'aujourd'hui résultent, directement ou indirectement, de la sous-alimentation, et que ventre affamé n'a point d'oreilles. Je suis certain qu'il sait que le communisme s'implante là où la faim sévit. On a présenté des données statistiques indiquant que, dans 40 ans, la population de notre continent aura doublé et que, dans 65 ans, au taux actuel d'accroissement, la population mondiale atteindra les 50 milliards. Pour faire vivre la population prévue pour les États-Unis dans 25 ou 30 ans, ce pays-là devra trouver 400 millions d'acres de terre arable.

M. Habel: L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question? Par ses re-

marques sur la population mondiale précisément, l'honorable député ne fait-il pas une digression dans un domaine que ne vise pas le bill, suivant les paroles du parrain de ce bill?

M. Willoughby: Je reconnais que ce bill ne vise pas directement la population mondiale, mais comment pouvons-nous aider de façon consciencieuse la population mondiale et demeurer en même temps hypocrites en ce qui concerne notre propre pays? Nous devons augmenter les réserves mondiales de vivres. Je prétends qu'il n'y a que deux façons de régler le problème que crée l'explosion démographique. L'une est de trouver des terres arables et de cultiver plus de produits agricoles, de cultiver quatre brins d'herbe là où il n'en pousse qu'un seul; l'autre est d'aider à réduire l'accroissement de la population mondiale. Comment le faire en toute conscience et demeurer en même temps hypocrites? Le Canada dispose d'amples espaces et d'amples réserves de vivres mais, d'autre part, nous avons un devoir à remplir du point de vue international.

Je suis d'avis que le parrain de ce bill n'envisage pas le problème religieux. J'ai le plus grand respect pour toutes les religions et je serais le dernier à critiquer, mais par suite de notre attitude hypocrite, si la loi en cause était appliquée, la plupart des médecins et des pharmaciens seraient actuellement en prison. Ce qu'une situation peut devenir ridicule! Personne n'est tenu d'accepter de conseils au sujet des méthodes anticonceptionnelles aux termes de la loi actuelle et personne ne sera tenu d'accepter ces conseils si la loi est modifiée. Mettons toutes nos cartes sur la table plutôt que d'en mettre quelques-unes en-dessous.

J'aimerais conclure en souscrivant aux remarques du parrain de ce bill, et en faisant remarquer maintenant que la plupart des organisations religieuses du Canada sont disposées à appuyer cette modification. L'association du Barreau canadien a recommandé cette modification. L'association des médecins du Canada également. La plupart des organismes religieux approuvent les méthodes de planification des naissances, même s'ils n'ont pas signifié leur approbation de la modification.

Fait intéressant, monsieur l'Orateur, dans l'ensemble, le nombre des enfants dans la plupart des familles canadiennes n'a pas été réduit du fait de la planification des naissances. L'application s'en est faite de telle façon qu'elle a été à l'avantage des parents et des enfants. On se rend compte que les familles canadiennes sont, en moyenne, plus nombreuses aujourd'hui qu'elles ne l'étaient avant qu'il soit question de cela. Nous n'avons pas à nous inquiéter de ce côté.

En ce qui me concerne, surtout, en ma qualité de médecin, c'est que des directives ap-